

fiter d'un avantage qu'il devait à l'humanité du chef ennemi, il les lui laissa.

Almaque.

[311.]

Un pieux vieillard, nommé Almaque¹, vint des extrémités de l'Orient à Rome, dans l'espoir d'obtenir l'abolition de ces horribles jeux du cirque, dans lesquels on faisait combattre les hommes les uns contre les autres et contre les bêtes féroces pour l'amusement des spectateurs. Rome était encore païenne et soumise à un prince nommé Maxence. Almaque arrive dans le cirque, dont les gradins étaient couverts d'une multitude innombrable : les gladiateurs se tenaient dans l'arène, prêts à combattre les lions et les tigres qu'on entendait rugir dans leurs cages de fer, et qui hondissaient avec fureur contre les grilles. Almaque s'élança au milieu de l'arène, il supplie les Romains de renoncer à ces plaisirs cruels et de cesser d'exposer la vie des hommes pour un frivole amusement. La foule ne lui répond que par une explosion de rage ; de toutes parts retentit ce cri féroce : « Aux lions le chrétien ! aux lions ! » En même temps on ouvre les grilles, et Almaque périt victime de sa généreuse tentative. Mais il obtint ce qu'il désirait : le cirque qui avait été arrosé de son sang ne se rouvrit plus, et, dès ce jour, ces jeux impies furent abolis².

§ X. DEVOIRS ENVERS LA PATRIE.

Nous aimons nos parents, nos enfants, nos proches, nos amis : la patrie résume en elle seule toutes nos affections (B.)

Souvenez-vous sans cesse que la patrie a des droits imprescriptibles et sacrés sur vos talents, sur vos vertus, sur vos sentiments et sur toutes vos actions ; qu'en quelque état que vous vous trouviez, vous n'êtes que des soldats en faction, toujours obligés de veiller pour elle, et de voler à son secours au moindre danger. (BARTHÉLEMY.)

1. Quelques auteurs le nomment Télémaque.

2. Maxence fut vaincu en 312 par

Constantin, premier empereur chrétien, et, comme il fuyait sur un pont, ce pont s'écrroula, et il se noya.

Mourir pour la patrie est un sort aussi doux que glorieux.

S'irriter contre la patrie, c'est un crime :

Pour que la patrie soit heureuse, il faut que les magistrats obéissent aux lois, et les citoyens aux magistrats. (*Moralistes anciens.*)

Quand il s'agit de servir la patrie, toutes nos inimitiés doivent cesser, toutes nos affections doivent se taire : l'homme s'efface ; il ne reste que le citoyen. (B.)

On agit contre la nature toutes les fois que l'on combat contre sa patrie. (FÉNELON.)

Un grand prince : Charlemagne.

[783-814.]

C'est surtout au chef de l'État à remplir avec un soin religieux tous les devoirs envers le pays. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, Charlemagne doit être cité comme un modèle.

Charlemagne était roi de France et empereur. Il vivait dans un temps d'ignorance, et il aima l'étude avec passion ; il fit tout ce qu'il put pour éclairer ses peuples.

Il donna à l'instruction de la jeunesse les plus grands soins. Il se plaisait à visiter les écoles où l'on instruisait les fils des seigneurs de sa cour ; il s'informait de leurs progrès, les interrogeait lui-même et leur disait : « Tâchez de devenir aussi distingués par l'instruction et par la vertu que vous l'êtes par le rang qu'occupent vos parents ; et vous pouvez compter sur ma faveur. Autrement, vous n'obtiendrez jamais rien de moi. »

Charlemagne était profondément pieux et plein d'un zèle ardent pour les progrès de la religion. Il était juste, et, lorsqu'il le fallait, il savait pousser la sévérité jusqu'à la rigueur ; mais c'était pour lui une douce jouissance que de pardonner et de se montrer clément.

Il fut un général habile, un intrépide guerrier, un conquérant toujours heureux. Il avait soumis l'Italie, l'Allemagne et une partie de l'Espagne. Quand il mourut, il fut regretté des peuples qu'il avait vaincus, autant que des Français.

Il sut maintenir l'ordre dans son vaste empire par la force de sa volonté et par la grandeur de son génie. Infatigable

dans le travail, il voulait tout voir par ses yeux, et parcourait sans cesse les provinces pour connaître leurs besoins et pour s'assurer si la justice y était exactement rendue.

Il était modéré et plein de douceur; il avait des manières simples. Il était à la fois très-magnifique et très-économe.

Tel fut Charlemagne, un des plus illustres chefs de l'empire français.

Sous son règne, la France acquit un degré de prospérité et de gloire qu'elle n'avait pas connu jusqu'alors.

Un grand citoyen : Washington.

Un des plus beaux modèles qu'on puisse citer de l'accomplissement des devoirs du citoyen, c'est Georges Washington, véritable fondateur de la liberté américaine : homme privé, homme de guerre, homme d'État, il pratiqua constamment toutes les vertus civiques.

Lorsque Washington naquit¹, le pays qu'on appelle aujourd'hui États-Unis comprenait treize colonies soumises à l'Angleterre. Ces colonies, opprimées par le gouvernement anglais, s'allièrent pour lui déclarer la guerre² et résolurent de conquérir leur indépendance. Il fallait un chef; on choisit Washington, et on lui donna le titre et les pouvoirs de généralissime.

La lutte contre les Anglais dura neuf ans. Washington eut à vaincre des difficultés inouïes. Les obstacles, les revers, les inimitiés, les trahisons, les injustices, abondèrent sous ses pas; il triompha de tout.

Quand la guerre fut terminée, il licencia l'armée; il se démit de son titre de généralissime, et retourna vivre en simple particulier dans son domaine.

Nommé ensuite deux fois chef de ce grand pays, avec le titre de président, il gouverna huit ans avec une volonté habile et ferme, et fut toujours fidèle aux grands principes d'ordre, de liberté, de justice.

1. A Bridge-Creek, dans la Virginie.

2. Cette guerre commença en 1774.

On lui offrit une troisième fois le gouvernement; il refusa, et passa ses derniers jours dans la retraite.

Dévouement au prince : le siège de Colchester.

[1648]

L'Angleterre, sous le roi Charles I^{er}, fut désolée par des troubles affreux. Le roi et le parlement se faisaient la guerre; les armées du parlement et les armées royales ne cessaient de se livrer des combats, après lesquels les vainqueurs traitaient sans pitié les vaincus.

Les troupes royales ayant eu le dessous, plusieurs officiers, fidèles à leur infortuné monarque, se jetèrent dans la ville de Colchester, sous le commandement de lord Capel : l'armée du parlement, commandée par lord Fairfax, vint mettre le siège devant cette place.

Le siège de Colchester est un des événements les plus mémorables de ces temps malheureux par l'opiniâtre résistance de ses défenseurs. Malgré les rudes assauts qu'ils eurent à souffrir, malgré la disette affreuse à laquelle ils furent bientôt réduits, ils faisaient sans cesse de brusques sorties, et bravaient toutes les forces des assiégeants.

Fairfax, brûlant de se rendre maître de la ville et encore plus d'attirer dans le parti du parlement lord Capel, un des hommes les plus vertueux et les plus illustres de cette époque, et voyant que Capel était déterminé à périr plutôt que de violer la fidélité qu'il devait à son roi, imagina, pour vaincre sa résistance, un moyen affreux.

Le fils unique de lord Capel, âgé de seize ans, étudiait alors dans un collège aux environs de Londres. Fairfax le fit saisir secrètement et le fit amener dans son camp. Puis il invita à une entrevue lord Capel, qui ne se doutait point de cet enlèvement. Une trêve d'un jour fut signée; et les deux généraux se réunirent pour conférer, sous une tente, dans un lieu également éloigné du camp et de la place.

Capel ne pouvait pas se douter des motifs pour lesquels il avait été appelé à cette entrevue. Fairfax les lui expliqua : il lui offrit, au nom du parlement, les plus hautes dignités

et les plus brillantes récompenses, s'il voulait abandonner la cause du roi et livrer Colchester.

Ces propositions firent frémir d'indignation cet homme plein d'honneur et de loyauté; il témoigna à Fairfax sa ferme résolution de rester fidèle jusqu'au dernier soupir à son roi et à son serment, et, se levant de son siège, il allait rompre brusquement l'entretien et retourner dans la ville, lorsque Fairfax lui dit avec un mouvement de colère :

« Arrêtez, vous n'avez pas tout entendu; et puisque je n'ai pu vous persuader, je vais faire parler quelqu'un qui aura sur vous plus de pouvoir que moi. Voyez cet enfant; votre réponse décidera de sa vie. »

En ce moment, le fils de lord Capel entra dans la tente; il était tenu par des soldats; et l'un d'eux appuyait sur la poitrine nue du jeune homme la pointe d'un poignard.

« Parlez à votre père, lui dit Fairfax, en lui lançant un regard farouche; dites-lui qu'il me rende sur-le-champ cette ville; car, s'il ne me la rend pas, je le jure, vous allez périr sous ses yeux. »

Le père et le fils, qui ne s'étaient pas vus depuis deux ans, se regardaient avec tendresse et avec douleur, et brûlaient de voler dans les bras l'un de l'autre; mais les soldats de Fairfax les en empêchaient. « Barbare! s'écria Capel, que vous a fait cet enfant? De quel droit menacez-vous sa vie? — O mon père! s'écria l'enfant, cet homme ne m'arrachera pas une parole contraire aux sentiments que vous m'avez inspirés. Qu'il me tue, s'il le veut, je mourrai digne de mon père. »

Fairfax frémissait de fureur. « O mon fils! s'écria Capel, tu sais combien je t'aime; mais je me déshonorerais et je te déshonorerais toi-même, si pour toi je trahissais Dieu, mon roi et mon serment. Ta vie est entre les mains de cet homme; tu ne seras pas à plaindre si, dans un âge si tendre, tu as l'honneur de mourir pour ton roi. Adieu. » Et il se retira, après avoir échangé avec son fils un douloureux et dernier regard.

Tous ceux qui assistaient à cette scène avaient les larmes aux yeux. « Non, s'écria un des officiers de Fairfax, non,

général, vous ne commettrez pas une action aussi cruelle : toute l'Angleterre vous maudirait. »

Fairfax, qui avait été sur le point de donner aux soldats l'ordre de tuer l'enfant, revint à des sentiments plus dignes d'un homme et d'un chrétien : il craignit l'exécration de la postérité; il craignit sa propre conscience; il se contenta de retenir l'enfant prisonnier, et plus tard il le rendit à sa mère¹.

Sacrifice à la patrie : les adieux de Fontainebleau.

[1814.]

Après la prise de Paris par les alliés, il restait encore à l'empereur Napoléon assez de forces pour soutenir la guerre; mais ç'aurait été prolonger les malheurs de la France; il aima mieux renoncer au trône. « Il n'est, dit-il, aucun sacrifice personnel, même celui de la vie, que je ne sois prêt à faire à l'intérêt de la France. »

Après cette déclaration, il signa le traité avec les puissances étrangères, et se disposa à quitter la France pour se rendre à l'île d'Elbe. C'est dans la cour du château de Fontainebleau qu'il fit ses adieux à sa vieille garde, le 20 avril, par ces paroles que l'histoire a consacrées :

« Soldats de ma vieille garde, je vous fais mes adieux. Depuis vingt ans, je vous ai constamment trouvés au chemin de l'honneur et de la gloire. Dans ces derniers temps comme dans ceux de notre prospérité, vous n'avez cessé d'être des modèles de bravoure et de fidélité. Avec des hommes tels que vous, notre cause n'était pas perdue; mais la guerre était interminable; ç'eût été la guerre civile, et la France n'en serait devenue que plus malheureuse; j'ai donc sacrifié tous mes intérêts à ceux de la patrie. Je pars! Vous, mes amis, continuez de servir la France. Son bonheur était mon unique pensée, il sera toujours l'objet de mes vœux. Ne plaignez pas mon sort; si j'ai consenti à me survivre, c'est pour servir encore à votre gloire. Je veux écrire les grandes

1. Colchester se rendit lorsque ses défenseurs, mourant de faim, n'eurent plus la force de tenir leurs armes. Le parlement anglais condamna à mort lord Capel et les principaux officiers de la garnison.

choses que nous avons faites ensemble.... Adieu ! mes enfants ! Je voudrais vous presser tous sur mon cœur ; que j'embrasse au moins votre drapeau. »

A ces mots, le général Petit saisit l'aigle des grenadiers, l'empereur reçoit le général dans ses bras, et couvre l'aigle de ses baisers.

Tous ces braves soldats pleuraient et éclataient en sanglots ; tous voulaient suivre Napoléon à l'île d'Elbe, mais il ne lui était permis d'en emmener que quatre cents, qui furent tirés au sort.

Amour de la terre natale.

Exemples de Ruth, de Joseph, de Thémistocle, de Néhémie, des Juifs captifs à Babylone.

On aime la terre où l'on habite ensemble ; on la regarde comme une mère et une nourrice commune ; on s'y attache, et cela unit.

Les hommes, en effet, se sentent liés par quelque chose de fort, lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris étant vivants, les recevra en son sein quand ils seront morts. « Votre demeure sera la mienne ; votre peuple sera le mien, disait Ruth à sa belle-mère Noémi ; je mourrai dans la terre où vous serez enterrée, et j'y choisirai ma sépulture. »

Joseph mourant dit à ses frères : « Dieu vous visitera et vous établira dans la terre qu'il a promise à nos pères : emportez mes os avec vous. » Ce fut là sa dernière parole. Ce lui est une douceur, en mourant, d'espérer de suivre ses frères dans la terre que Dieu leur donne pour leur patrie, et ses os y reposeront plus tranquillement au milieu de ses concitoyens.

C'est un sentiment naturel à tous les peuples. Thémistocle, Athénien, était banni de sa patrie et avait trouvé un asile chez le roi de Perse ; et toutefois, en mourant, il ordonna à ses amis de porter ses os dans l'Attique pour les y inhumer secrètement.

C'est ainsi que les bons citoyens s'affectionnent à leur terre natale. « J'étais devant le roi, dit Néhémie¹, et je lui présentais à boire, et je paraissais languissant en sa présence. » Et le roi me dit : « Pourquoi votre visage est-il si triste, puisque je ne vous vois point malade ? » Et je dis au roi : « Comment pourrais-je n'avoir pas le visage triste, puisque « la ville où mes pères sont ensevelis est déserte, et que ses « portes sont brûlées ? Si vous voulez me faire quelque « grâce, renvoyez-moi en Judée, en la terre du sépulcre de « mon père, et je la rebâtirai². »

Étant arrivé en Judée, il appelle ses concitoyens, que l'amour de leur commune patrie unissait ensemble : « Vous savez, dit-il, notre affliction : Jérusalem est déserte ; ses portes sont consumées par le feu ; venez, et unissons-nous pour la rebâtir³. »

Tant que les Juifs demeurèrent dans un pays étranger⁴ et si éloignés de leur patrie, ils ne cessèrent de pleurer, et d'enfler, pour ainsi parler, de leurs larmes les fleuves de Babylone, en se souvenant de Sion. Ils ne pouvaient se résoudre à chanter leurs agréables cantiques, qui étaient les cantiques du Seigneur, dans une terre étrangère. Leurs instruments de musique, autrefois leur consolation et leur joie, demeuraient suspendus aux saules plantés sur la rive, et ils en avaient perdu l'usage. « O Jérusalem ! disaient-ils, si jamais je puis t'oublier, puissé-je m'oublier moi-même⁵ ! » Ceux que les vainqueurs avaient laissés dans leur terre natale s'estimaient heureux, et ils disaient au Seigneur, dans les psaumes qu'ils lui chantaient durant la captivité : « Il est temps, ô Seigneur ! que vous ayez pitié de Sion : vos serviteurs en aiment les ruines mêmes et les pierres démolies ; et leur terre natale, toute désolée qu'elle est, a encore toute leur tendresse et toute leur compassion⁶. » (BOSSUET.)

1. Ce Juif illustre, échanson d'Artaxerce, roi de Perse, obtint de lui la permission de rebâtir Jérusalem et le temple ; mort l'an 430 av. J. C.

2. Esdras, II, 1, 2, 3, 6.

3. Esdras, II, 17.

4. Captivité de Babylone ; elle dura de l'an 695 à l'an 536 av. J. C.

5. Ps. cxxxvi. 5.

6. Ps. cx. 14, 15.

Souvenir de la terre natale : le général Martin.

[Mort en 1809.]

Le jeune Martin, né à Lyon, dans une condition modeste, mais ayant reçu une excellente éducation, se sentit tourmenté, à l'âge de dix-sept ans, d'un ardent désir de chercher sur les terres lointaines la gloire et la fortune, qu'il n'espérait pas trouver dans son pays.

Ses parents résistèrent longtemps à son désir.

Le jeune homme se croyait appelé à un avenir brillant; sans cesse il entretenait ses parents de ses rêves magnifiques, et les suppliait de lui permettre de les réaliser.

Enfin, à force de prières et de larmes, il obtint leur agrément pour partir. Sa mère, à demi persuadée par ses paroles brûlantes, lui dit en souriant, pour cacher sa douleur. « Allons, je le vois bien, tu ne reviendras à Lyon qu'en carrosse à six chevaux. »

Martin ne revint pas à Lyon : ses devoirs d'abord, et sa santé ensuite, ne lui permirent pas de revoir sa ville natale; mais elle fut toujours présente à sa pensée et chère à son cœur.

Martin alla chercher la fortune et la gloire sur les bords du Gange; il y trouva l'une et l'autre. A force d'activité, d'habileté, de courage, il devint général, et acquit, par des moyens honorables, d'immenses richesses.

Ses parents, grâce à lui, terminèrent leurs jours dans l'opulence.

Quand il mourut, il laissa à la ville de Lyon de magnifiques témoignages de son amour pour sa patrie.

Parmi un grand nombre de legs qu'il a faits à cette ville, le plus remarquable est celui d'une somme de deux millions, qui ont été consacrés, d'après ses ordres, à la fondation d'une école qu'on appelle de son nom, La Martinière. Cette école est destinée à donner aux enfants des artisans de Lyon, classe à laquelle le général Martin s'était toujours honoré d'appartenir, une instruction moins brillante que celle qu'il avait lui-même reçue, mais solide, et suffisante pour assurer au travail un avenir modeste.

Cette école, établie depuis trente ans, est en pleine prospérité.

Patriotisme et charité.

En 450, Attila, roi des Huns, peuple hideux et féroce, avait envahi les Gaules. A l'approche de ce conquérant et de ses hordes sauvages, tout le monde était saisi d'épouvante, et les populations tout entières se sauvaient dans les bois.

Il marcha vers Paris. A cette nouvelle, les Parisiens furent frappés de stupeur.

Paris était dès cette époque une ville très-riche et très-commerçante, mais peu étendue; elle avait des faubourgs assez importants sur les deux rives de la Seine, mais la ville proprement dite ne consistait que dans l'île qu'on appelle encore aujourd'hui la Cité. Cette ville, entourée de tous côtés par le fleuve, était admirablement fortifiée; et quatre siècles après, quand elle fut attaquée par d'autres barbares appelés Normands, elle se défendit avec un courage héroïque et les repoussa. Mais à cette époque, en apprenant la marche d'Attila, les Parisiens, loin de songer à se défendre, furent glacés d'épouvante; ils transportaient à la hâte leurs richesses dans des barques, pour s'enfuir sur la Seine, dans l'espoir que les Huns ne trouveraient pas assez de bateaux pour les poursuivre.

Alors habitait à Paris une jeune fille illustre par la sainteté de sa vie; on la nommait Geneviève; elle était née à Nanterre; et l'illustre évêque d'Auxerre, saint Germain, avait le plus grand respect pour sa vertu.

Au milieu de la consternation générale, Geneviève montra seule un courage viril. « Comment, disait-elle, au lieu de défendre votre ville, vous l'abandonnez ! Mais où irez-vous ? Dans quelle place plus forte trouverez-vous un refuge ? Vos bateaux seront saisis, seront pillés; vous, vos femmes, vos enfants, vous serez ou massacrés ou réduits en esclavage. Mettez donc votre confiance en Dieu, et Dieu étendra sur vous son bras tutélaire. Dieu vous a placés dans une position presque inexpugnable; il vous a donné de forts remparts, des armes, des vivres. tout ce qu'il faut pour vous

défendre; et, au lieu de profiter de ses dons, vous allez livrer votre ville à l'ennemi, et chercher dans une fuite honteuse un salut que vous ne trouverez pas ! Que veut Attila ? Massacrer, piller, galoper à la tête de ses bandes pour porter de toutes parts l'incendie. Eh bien ! s'il voit que Paris, si bien fortifié par la nature et par l'art, est déterminé à se défendre, s'il voit que Paris lui coûtera au moins un an de siège, croyez-vous qu'il s'arrêtera devant vos murs ? N'aimera-t-il pas mieux courir à des conquêtes plus faciles ? Faites donc votre devoir, et Dieu sera pour vous. Que sont devant lui les conquérants les plus redoutables ? Priez, veillez, combattez ; et, je vous le promets, la ville est sauvée. »

La réputation de sainteté que Geneviève avait si bien méritée donnait à sa parole une influence plus qu'humaine ; les femmes surtout se montraient touchées de ses discours. Elles encouragent leurs maris, leurs pères, leurs fils, leurs frères, à écouter cette voix. Le courage et la confiance renaissent dans les cœurs. Ses conseils sont suivis ; on obéit à sa voix comme à la voix du ciel. Paris se met en état de défense.

Attila apprend cette nouvelle ; il en frémit de rage ; mais, comme Geneviève l'avait prévu, il ne se soucie pas de perdre son temps devant une place si bien munie et déterminée à se défendre. Après s'être approché de Paris, il décampe tout à coup au milieu de la nuit, et va chercher ailleurs des triomphes plus faciles.

Quelque temps après, il y eut à Paris une affreuse famine. Geneviève s'embarqua sur la Seine, et alla de ville en ville, demandant des secours pour ses concitoyens. Elle revint avec onze bateaux tout chargés de blé, et sauva ainsi d'une mort certaine toutes les familles pauvres.

On croit que Geneviève avait été bergère, et on l'a représentée assez souvent gardant les moutons, une quenouille à la main.

Sainte-Geneviève mourut le 3 janvier 513, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Elle fut inhumée dans une église qui reçut son nom. La ville de Paris a choisi cette sainte pour

sa patronne. Sa chaise est l'objet d'un hommage tout particulier, et une superbe basilique, sur l'emplacement de l'église ruinée de Sainte-Geneviève, et appelée pendant quelque temps Panthéon, vient de reprendre le nom de la sainte.

Soumission aux lois : Socrate.

[400 av. J. C.]

Socrate, le plus sage des Grecs, injustement condamné à mort, attendait dans la prison qu'on fixât l'époque où se-



Mort de Socrate.

rait exécuté son arrêt. Un jour son ami Criton alla le voir de très-grand matin, et, le trouvant paisiblement endormi, s'assit doucement sur le pied de son lit, pour ne pas troubler son sommeil. A son réveil, Socrate lui demanda : « Pourquoi de si bonne heure, mon ami ? » Criton lui apprit que la sentence devait s'exécuter le lendemain : « Soit, répondit Socrate avec son calme habituel, si telle est la volonté de Dieu. »

Alors Criton dit qu'il avait gagné le geôlier ; que le soir les portes seraient ouvertes, et qu'une retraite sûre attendait Socrate en Thessalie¹.

Socrate lui demanda, en plaisantant, s'il connaissait un

1. Contrée de l'ancienne Grèce.

lieu où l'on ne mourût pas. Criton chercha à le convaincre, par les représentations les plus énergiques, qu'il devait se soustraire à un supplice injuste; au nom de son amour pour la patrie, il le supplia d'épargner aux Athéniens la honte d'avoir répandu le sang innocent; au nom de ses amis, il le conjura de sauver ses jours, pour leur épargner et la douleur de sa perte et le reproche d'avoir négligé le soin de sa délivrance. Enfin il fit parler l'intérêt de ses enfants, qui avaient besoin des leçons et de la protection d'un père.

Socrate le remercia de ces preuves d'une amitié généreuse, mais il refusa de profiter de ses offres. Il lui prouva qu'un citoyen n'a jamais le droit de se révolter contre la patrie, et que se soustraire à la justice de son pays, c'est être rebelle: « Si ma patrie me condamne injustement, je n'ai pas le droit de l'outrager. Elle a sur moi tous les droits, je n'en ai aucun sur elle. J'ai fait le serment d'obéir aux lois; était-ce donc avec la pensée que, lorsqu'il me plairait, je pourrais m'en dégager? non, ce serment me lie toujours. »

Socrate s'animait de plus en plus en soutenant cette belle thèse. Il demanda ce qu'il aurait à répondre, si, au moment où il serait sur le point de s'évader, les lois elles-mêmes, qu'il personnifie par une allégorie familière aux Grecs, se présentaient sur le seuil de sa prison et lui rappelaient ses devoirs. Le langage qu'il prête à ces divinités allégoriques est sublime et d'une force invincible. « Quant à mes enfants, dit-il en finissant, des amis tels que vous sauront bien me remplacer auprès d'eux, et la divine providence ne les abandonnera pas. »

Vaincu et subjugué, Criton ne trouva pas un mot à répondre: il se retira les larmes aux yeux.

Généreuse désobéissance: d'Orte et Montmorin.

L'obéissance ne doit point aller jusqu'à nous faire commettre des actions évidemment mauvaises: on doit tout souffrir plutôt que de blesser sciemment la loi de la conscience.

Voici quelle fut la réponse du vicomte d'Orte, comman-

dant de Bayonne, à Charles IX, qui lui avait ordonné de faire massacrer les protestants qui se trouvaient dans la ville et aux environs:

« Sire, j'ai communiqué le commandement de Votre Majesté à ses fidèles habitants et gens de guerre; je n'y ai trouvé que de bons citoyens et de braves soldats, mais pas un bourreau: c'est pourquoi eux et moi supplions très-humblement Votre Majesté de vouloir bien employer nos bras et nos vies en choses possibles: quelque hasardeuses qu'elles soient, nous y mettrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. »

Montmorin, gouverneur d'Auvergne, fit une réponse semblable, que voici:

« Sire, j'ai reçu un ordre, sous le sceau de Votre Majesté, de faire mourir tous les protestants qui sont dans ma province. Je respecte trop Votre Majesté pour ne pas croire que ces lettres sont supposées; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'ordre est véritablement émané de vous, je vous respecte aussi trop pour vous obéir. »

Fermeté civique: Lanjuinais.

[2 juin 1793.]

Lanjuinais¹, député de Rennes à la Convention, défendit toujours avec énergie le parti de la modération contre la violence; son courage semblait croître avec le péril.

Pour assurer leur triomphe, les chefs du parti exalté demandaient à la Convention la mise hors la loi² de vingt-deux représentants, y compris Lanjuinais, coupables de modération et accusés d'être conspirateurs parce qu'ils s'opposaient aux excès. Afin de contraindre la Convention à proscrire ces vingt-deux députés, un comité insurrectionnel s'organisa ostensiblement dans Paris; la garde nationale et le peuple, exaltés jusqu'au délire, se mirent sous ses ordres; on résolut d'entourer en armes le château des Tuileries, où l'assemblée tenait alors ses séances.

La générale et le tocsin se firent entendre toute la nuit du

1. Mort en 1827.

2. Mettre quelqu'un hors la loi, c'é-

tait le proscrire, le déclarer condamné à mort.